

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2023_52

OUVERTURE D'UNE DECLARATION DE TVA SUR LE BUDGET PRINCIPAL

Le 05 juin 2023, le conseil municipal de la commune de THYEZ s'est réuni en session ordinaire en mairie en salle du conseil, sous la présidence de M. Fabrice GYSELINCK, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : 30 mai 2023

Étaient présents :

M. Fabrice GYSELINCK, Mme Laëtitia BETEMPS, M. Roland CAGNIN, Mme Sylvia CAIZERGUES, Mme Céline CHARDON, M. Éric COUDURIER, M. Pascal DUCRETTET, M. Laurent GERVAIS, Mme Wendy GUESQUIER, M. Julien HAMAIDE, Mme Kaouther HEMISSI, M. Didier HUOT, Mme Sylvie LAVANCHY, M. Bruno MICCOLI, M. Joël MOUILLE, Mme Marie-Eve PERIER, Mme Mariane PERY, M. Ermine QUADRIO, M. Maurice ROBERT, M. René SCANU, Mme Corinne VALETTE, M. Sylvain VEILLON, M. Daniel VULLIET.

Étaient excusés :

Mme Lucie ESPANA a donné pouvoir à M. Pascal DUCRETTET.

M. Michel GUIDO a donné pouvoir à M. Fabrice GYSELINCK.

Mme Marie-Eve PERIER a donné pouvoir à Mme Sylvie LAVANCHY.

Mme Catherine HOEGY a donné pouvoir à Mme Laëtitia BETEMPS.

Mme Hélène DAVIGNY.

Mme Delphine LIUZZO.

M. Maurice ROBERT est désigné secrétaire de séance.

Rapporteur : Fabrice GYSELINCK, Maire

La commune de Thyez a procédé depuis les 3 dernières années à des ventes immobilières entrant le champ d'application de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Ainsi, toutes les dépenses et recettes correspondantes seront soumises à TVA et comptabilisées en HT dans le budget principal.

